DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Versement de subventions aux gestionnaires des accueils périscolaires

REF. : Délibération du Conseil Communautaire en date du 24 juin 2020

E X P O S E

La délibération du 29 septembre 2016 prévoyait dans un souci de solidarité que la communauté de commune se substitue dans les mêmes conditions à la CAF lorsque le gestionnaire d'un accueil périscolaire ne pouvait prétendre au versement d'une aide financière de cette dernière.

Aussi, sur la base des modalités de calculs établies par la CAF dans le cadre de la mise en œuvre du Bonus territoire, il convient donc de procéder au versement des subventions à 4 gestionnaires d'accueil périscolaires comme suit :

- Périscolaire de la Commune de Juigné les Moutiers 2 719.71 €
- Périscolaire de la Commune de Ruffigné 1 536.56 €
- Périscolaire de la Commune de la Chapelle Glain 3 058.85 €
- Périscolaire de la Commune de Saint-Vincent des Landes 7 736.53 €

DECISION

Compte tenu de ce qui précède et après examen, les membres du bureau décident :

1- d'approuver le versement des aides financières relatives au fonctionnement des accueils périscolaires aux gestionnaires suivants :

- Périscolaire de la Commune de Juigné les Moutiers 2 719.71 €
- Périscolaire de la Commune de Ruffigné 1 536.56 €
- Périscolaire de la Commune de la Chapelle Glain 3 058.85 €
- Périscolaire de la Commune de Saint-Vincent des Landes 7 736.53 €

2- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 5 novembre 2026

Le Président,

Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20261105-1-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 05-11-2026
Publication le : 05-11-2026

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq novembre, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

	Présent (e)	*Absent (e) ou Excusé (e)*
M. Elias AMIOUNI		**X**
M. Jean-Michel CHEVALIER	**X**	
Mme Catherine CIRON	**X**	
M. Dominique DAVID	**X**	
M. Bruno DEBRAY	**X**	
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	**X**	
M. Patrick GALIVEL	**X**	
M. Alain HUNAULT	**X**	
M. Jean-Marc LALLOUÉ	**X**	
Mme Edith MARGUIN	**X**	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	**X**	
M. Yoan VETU		**X**

AR-Préfecture

044-200072726-20261105-1-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 05-11-2026

Publication le : 05-11-2026

Le Président,

Alain HUNAULT